



FONCTION PUBLIQUE

*Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO*  
*46, rue des petites écuries 75010 PARIS*  
*[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55*

---

## CCFP DU 22 NOVEMBRE 2019 INTERVENTION GENERALE

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Ce CCFP est convoqué après votre refus de reporter celui du 14 novembre en raison de multiples mouvements sociaux.

Au final, dans ce cas, comme celui des absences prévisibles des organisations syndicales (congrès, diverses instances, etc), seul compte l'intérêt de l'administration mais en aucun cas celui des agents que nous représentons.

FO Fonction Publique le regrette.

Concernant particulièrement le déroulement de ce CCFP ou, tout simplement, du CCFP lui-même, FO Fonction publique n'a pas déposé d'amendement considérant que les limites du bon fonctionnement du CCFP ont été atteintes.

L'absence d'un examen préalable des textes en section syndicale a engendré la prolifération d'amendements parfois identiques ou superfétatoires.

Le résultat en est une durée excessive voire inadmissible des travaux du CCFP avec une charge de travail et des horaires loin de la qualité de vie au travail pour les participants et les personnels administratifs les préparant.

De surcroît, du point de vue de l'utilité du CCFP, le refus de ce gouvernement d'entendre les propositions des OS, d'accepter le moindre amendement (à l'exception de détails formels), l'obstination à vouloir faire passer vos textes en l'état « sans modifier une ligne » interroge sérieusement sur la conception que ce gouvernement a du dialogue social, des corps intermédiaires, des organisations syndicales, en somme, de la démocratie sociale.

Alors, Monsieur le Ministre, à quoi bon ? Pourquoi ce simulacre d'écoute des représentants du personnel ?

Pour l'affichage, pour la communication, pour satisfaire aux préventions européennes d'information et de consultations des travailleurs ?

FORCE OUVRIERE demande un dialogue social sincère et efficace et revendique, en conséquence, une remise à plat du CCFP.

Enfin, nous tenons à vous exprimer notre mécontentement suite à la saisine en urgence d'une mission pour traiter de la négociation dans la Fonction Publique. Nous nous abstenons sur le choix des personnalités retenues mais tenons à vous dire que ce sujet mérite bien plus qu'un rapport rédigé en urgence en un mois, ce qui sous-entend, une fois de plus clairement, qu'il n'y aura pas de réelle négociation sur ce point.

Pour FO, cela démontre sans ambiguïté une vision unilatérale du dialogue social ou plutôt, devrais-je dire, du monologue social.

PARIS, le 22 novembre 2019

